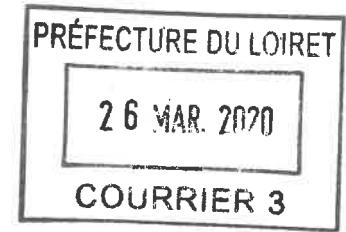




COMITE SYNDICAL

Du 12 Mars 2020

Délibération n°7



Étaient présents :

Messieurs NÉRAUD, GARNIER, MARTINET, MALBO, LELEVE.

Étaient excusés :

Mesdames GALZIN, LECLERC, BELLAIS, Messieurs BRAUX, SOLER, MALINVERNO, RAMOS, NEVO.

Assistaient également à la réunion :

Messieurs MEYER, DEVOS (payeur départemental), VASSAL et Mesdames DEMARS et JOUDIOU.

Vu le rapport n° 6 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,

Exposé

OBJET : Propositions investissements 2020

L'objet du présent rapport est de vous présenter pour chacune des opérations inscrites au PPI pour 2020, le détail des propositions budgétaires, conformément au plan pluriannuel d'investissement 2020/2022 adopté par délibération du 11 février 2020.

Le total proposé au budget 2020 s'élève à 500 397 €.

Chapitre 20 :

✓ Etudes :

Article 2031

La période de 10 ans concernant les autorisations environnementales est atteinte. Une nouvelle étude loi sur l'eau et plan de composition générale sera menée en 2020 avant d'engager un nouveau programme pour imperméabiliser des surfaces.

Coût estimé : 80 000 €

✓ Concessions de logiciels de finances :

Article 2051

Chaque année, le SMAEDAOL doit s'acquitter du droit d'usage du logiciel informatique qui gère la gestion des finances.

Coût estimé : 1 920 € HT.

Chapitre 21 :

✓ Gros entretien immobilier :

Article 2131

Le patrimoine immobilier du SMAEDAOL est constitué des propriétés du Dhuy, du Petit Buisson, de l'aire d'hébergement, de l'aérogare et ses bâtiments extérieurs. Ce patrimoine nécessite un entretien constant et parfois d'importantes réparations. Il est proposé d'effectuer ces travaux de suivi bâtiminaire afin d'éviter de gros travaux d'investissements patrimoniaux sur les années futures.

Coût estimé : 43 477 € HT

✓ Sonorisation aérogare et alentours :**Article 2131**

Pour permettre une optimisation de la sonorisation lors d'événement dans l'aérogare, une adaptation d'installation est requise. Micro sans fil et pose de bornes de transmissions tout en respectant les normes de sonorisation dans un établissement recevant du public

Coût estimé : 9 500 €

✓ Contrôle d'accès :**Article 2154**

Le contrôle d'accès existant installé en 1998 est devenu obsolète. En effet le logiciel en place qui supporte le programme n'est plus entretenu : fonctionnement sous Windows XP et le serveur n'a plus de maintenance. Dans ce contexte tendu techniquement, il devient nécessaire de trouver un dispositif de remplacement. Celui-ci doit être en phase avec ce que prévoit la DGAC, division sureté aéroportuaire, qui a retenu et homologué deux fabricants de contrôle d'accès en relation avec l'imprimerie nationale. Le changement de technologie est prévu en trois phases.

Coût estimé : 100 000 € HT en 2020

✓ Changement barrière accès chemin club parachutisme :**Article 2154**

Un véhicule de livraison a endommagé la barrière qui limite l'accès du chemin rural qui mène au club parachutisme, au camping, et aux hangars loisirs. Une indemnité d'assurances a été versée au syndicat en 2019 d'un montant de 10 143 € (vétusté appliquée de 3 381 €).

Cette barrière est indispensable à la sécurité du site et doit permettre de répondre au trafic de plus en plus important sur ce chemin de desserte, et autoriser l'accès aux ayants droits. Il vous est proposé de procéder au remplacement de ce portique par un matériel plus résistant adapté à l'important trafic quotidien.

Coût estimé : 37 000 €

✓ Rénovation du pupitre gestion de l'allumage du Balisage Aéronautique Article 2154

La platine qui permet de commander l'allumage de l'ensemble du dispositif de balisage et régler l'intensité lumineuse présente un vieillissement important et devient source de pannes.

Ce poste de travail est très important pour la sécurité des vols je vous propose de procéder au remplacement du pupitre de commande dès 2020.

Coût estimé : 30 000 € HT.

✓ Equipement de recherche de balise Goniomètre**Article 2154**

Afin que l'agent en service à la tour de contrôle puisse orienter les secours en cas d'accident ou de déclenchement intempestif de balise de détresse il vous est proposé l'achat d'un matériel de goniométrie avec indication de distance et de gisement d'une balise de détresse. Cet équipement permettra de diriger les secours au plus vite sur le lieu d'intervention

Coût Estimé : 25 000€ HT

✓ Extincteurs :**Article 2154**

Pour remplir l'une des nombreuses conditions de délivrance des certificats Q4 (normes de protection incendie exigées par les compagnies d'assurances), le candidat au certificat doit mettre en place une politique de renouvellement de son parc d'extincteurs mobiles avec comme objectif un parc d'appareils de moins de 10 ans de service. Afin de respecter les normes, avec 173 extincteurs sur l'ensemble du site de l'aéroport, un renouvellement des extincteurs est nécessaire.

La poursuite du renouvellement des extincteurs mobiles les plus anciens s'élève à **2 000 € HT.**

✓ Mise aux normes des radio de bord des véhicules et engins de piste Article 2154

Les exploitants d'aéroport doivent convertir leurs équipements radio 25 kHz vers un espacement de fréquence 8,33 kHz, obligatoire dans tous les contacts radio à compter du 1er janvier 2021. Pour préparer ce changement je vous propose un investissement de 4 000€ HT reparté sur 2020 et 2021 a raison de **2 000€ par an.**

✓ **Acquisition d'un broyeur :**

Article 2155

Le SMAEDAOL doit entretenir les 135ha de foncier de l'aéroport, deux étangs et un chemin rural qui vient d'être acheté par le département. Ces lieux nécessitent un entretien régulier : haies et fossés tout en garantissant, par un broyage régulier, la protection des servitudes et l'accessibilité des voies de secours, je vous propose l'achat d'un broyeur

Coût estimé : 30 000 € HT.

✓ **Divers petits matériels immobilisables :**

Article 2155

Afin de pouvoir effectuer des achats de petits matériels, tels que des tables, des chaises, petit matériel de bricolage, de jardinerie, il est proposé de créer une enveloppe budgétaire.

Coût estimé : 3 000 € HT.

✓ **Acquisition d'un véhicule pour le service SSLIA :**

Article 2182

Les conditions de défense incendie des aéronefs sur les aéroports sont émises par l'Europe qui fixe entre autre obligation le niveau de protection incendie aux exploitants des compagnies aériennes et aux exploitants d'aéroports. Chaque pays peut avoir une lecture différente de celle de l'Europe, ce qui est le cas en France.

Concernant la France : pour autoriser le changement de niveau incendie l'accord de la DSAC est nécessaire. Pour obtenir l'autorisation d'achat d'un véhicule incendie il convient de justifier un nombre de mouvements d'aéronefs dans la catégorie 5 et plus. Une formule de calcul complexe permet de déterminer le niveau de protection incendie de l'aéroport. Sachant que la majorité des compagnies étrangères ne souhaite pas opérer sur un aéroport qui ne dispose pas du niveau incendie 5, et suite à cette règle il est difficile pour l'aéroport Orleans Loire Valley de remplir les conditions de quota demandées par l'administration.

Pour remplir les objectifs demandés par notre administration de tutelle et répondre à la demande de nos clients je vous propose l'achat d'un véhicule d'occasion qui donnera la possibilité d'assurer le niveau 5. Cet achat permettra dans les deux ans de remplir les conditions de la DSAC et de solliciter l'achat d'un véhiculé neuf financé par la taxe d'aéroport et procéder à la revente du véhicule d'occasion.

Coût estimé de cette opération 110 000 € HT.

✓ **Renouvellement informatique :**

Article 2183

Suite à l'arrêt de maintenance du logiciel Windows Seven il prévu le changement de PC qui fonctionnent encore sous Windows 7. Ces logiciels ne sont plus suivis par le constructeur depuis le 14 Janvier 2020. Cette décision unilatérale pose problème pour la connexion en réseau et la protection du réseau informatique. Le logiciel du marché Windows 10 nécessite des ordinateurs avec de plus en plus de puissance notamment pour l'exploitation des images et des logiciels spécifiques à la sûreté et à l'aéroportuaire. Cela implique l'achat de logiciels nouvelle génération et le remplacement des postes actuels.

Coût estimé : 4 000 € HT.

Achat Mobil homes

Article 2188

L'aire d'hébergement Orléans Loire Valley dispose actuellement de 4 mobil homes qui ont un taux d'occupation important pendant la plus grande partie de la saison aéronautique. Afin de s'adapter à l'activité des associations de la plateforme qui organisent de plus en plus de compétitions nationales et internationales ou des stages d'entraînement, et au tourisme aérien voie dans laquelle souhaite s'engager le syndicat, il est proposé un programme d'achat de mobil homes sur 3 ans. En 2020, achat d'un mobil home.

Coût estimé : 22 500 € HT.



- ✓
- ✓
- ✓

décide :

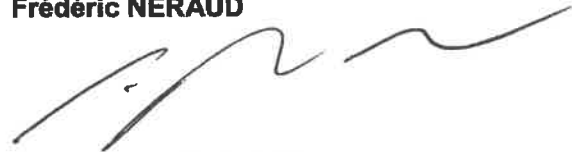
Après en avoir délibéré, le comité syndical

ARTICLE UNIQUE :

D'adopter le programme d'investissement 2020 présenté en exposé ci-dessus pour un montant total de 500 397 €uros.

(adopté)

Frédéric NERAUD



Président du SMAEDAOL
Aéroport Orléans Loire - Valley

